

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance du Conseil
Lundi 16 janvier 2017
Salle du Conseil municipal de Troinex
10h00 – 12h00

Sont présents :

Sont excusés :

Voir la liste signée des présences

Procès-verbaliste de la séance du 16 janvier 2017 : Georgette PUGIN

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président, Raymond JEANRENAUD, ouvre la séance à 10h00.

En ce début de janvier 2017, il souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le Président précise que la plus grande partie de cette séance sera consacrée à la présentation des immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEAP).

Cette séance d'information répond à un souhait de la Mairie. Monsieur Guy Lavorel, Maire de Troinex, se joindra à nous.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2016

Le PV de la séance était joint à la convocation envoyée le 3 janvier 2017 aux membres du CdA par voie électronique.

Suivi du PV du 7 novembre

- Janine Berberat revient sur le point 1 du PV à propos d'une éventuelle communication dans le journal de Troinex portant sur l'offre de *Pro Senectute* qui propose des cours de gymnastique hebdomadaires en partenariat avec « Gymnastique Seniors Genève ». Elle demande que si publication il y a, ce soit en concertation avec l'Association de gymnastique de la commune.

- Retour sur le point 5 du PV : Les membres du Conseil des Anciens souhaitent que leur soit remis le nouveau Règlement signé et daté après la validation par l'Autorité de surveillance des communes de mai 2016.

Après la désignation de deux membres, G. Pugin et B. Eich, pour représenter le Conseil des Anciens à la Plateforme des associations d'ainés de Genève, Georgette Pugin a rempli le formulaire attendu par cette instance. La Secrétaire générale de la PFA a souhaité recevoir le Règlement qui donne les buts poursuivis par le CdA. Pour les associations membres de la PFA, ce sont les statuts qui donnent cette information.

- Le texte relatif à la fermeture du Bureau de Poste de Troinex - rédigé en juillet 2016 par David Baddeley et Georgette Pugin - a-t-il enfin été envoyé pour manifester notre attachement à l'Office postal de Troinex, dire notre solidarité avec les employés de La Poste et exprimer notre soutien à tout ce que peut entreprendre la commune pour trouver une solution acceptable ? Après tout ce temps passé, il a perdu son actualité.

➤ A la suite de ces remarques, le PV de la séance du 7 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

3. Organisation et composition du Bureau

3.1. Bureau

Josiane Magnenat s'adresse au Président pour savoir si une suite sera donnée à la décision prise en Comité de réunir le Bureau avant la tenue des séances du CdA.

Pour mémoire, le Bureau comprend 4 personnes, à savoir le Président, la Vice-Présidente Georgette Pugin, Josiane Magnenat et le secrétaire Alexander Hawthorne.

Ce groupe est chargé de la préparation des séances.

- Raymond Jeanrenaud répond : Une date va être fixée prochainement pour une rencontre du Bureau.

3.2. Visites organisées

- Marti Ungar était partante pour organiser en mai une visite de l'Arboretum de l'Aubonne, visite qui avait connu un franc succès par le passé auprès des aînés de la commune.

Renseignement pris, on ne sert plus de repas sur place.

La location d'un minibus reviendrait à CHF 700.-. La solution serait le covoiturage.

- Bernard Eich suggère la visite des Cheneviers.

3.3. Organisation des visites proposées aux aînés de Troinex

Le nombre maximum de visites organisées par année doit se limiter à 4.

Chaque projet, comprenant un descriptif et un budget, est à soumettre au Bureau via le Président. L'annonce de la visite, ouverte à tous les aînés de la commune, est à insérer dans le *Troinex.ch* avec un bulletin d'inscription à remplir. Le nombre de participants est limité. A ce jour le nombre d'inscrits n'a jamais dépassé 20.

4. Présentation des IEPA par Mme Florence Moine, en présence de Monsieur Guy Lavorel, Maire

Le Président accueille Madame Florence Moine, laquelle travaille à l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) en qualité de directrice « Habitat & Autonomie ».

Guy Lavorel, Maire, Marc Truan, Adjoint au Maire, et Jean-Jacques Duquesne, Président du Conseil municipal, se sont joints à nous pour cette présentation des IEAP.

Les documents qui accompagnent l'exposé sont projetés sur grand écran pour en faciliter le suivi (*Powerpoint*). Les points suivants ont été traités :

Population et démographie

- Enjeux du vieillissement à Genève
- Comment faire face au mieux à tous ces enjeux ?

IEPA

- Un IEPA... entre domicile et EMS
- Objectifs poursuivis

Prestations

Un IEPA pour quelles prestations ?

- Offrir un environnement sécurisé à visage humain, aux plans humain, architectural, technique,

- Prestations en réponse à des besoins avérés

Dans un contexte de prise en charge pluridisciplinaire

Comment ça marche ?

Construire un IEPA

A savoir ! Les investisseurs ne peuvent fournir des prestations.

Conclusion

Enjeux de l'implantation de l'IEPA

- Humains
- Economiques et financiers
- Responsabilité et engagement entre générations

Georgette PUGIN demande à Madame Moine de lui envoyer le document virtuel qu'elle se propose de diffuser auprès des membres du Conseil des Anciens et des autorités communales. *

On passe aux **questions** !

5. Discussion et questions

Parmi les questions et remarques exprimées parmi les membres du CdA on retiendra :

- Conditions d'entrée ?
 - > On peut entrer dans un IEPA à l'âge de 65 ans. En cas de problématique avérée, l'exploitant évalue les besoins.
- Le couple est-il accepté si l'un des deux est moins mal en point ?
- Repas ?
 - > 3 possibilités : autonomie, livraison des repas, ou en salle à manger de l'immeuble.
- Mixité
La mixité sociale, culturelle et générationnelle est souhaitable.
- Aspects intergénérationnels
Ils intéressent les participants mais peuvent présenter des inconvénients dans un IEPA.
- La prévention des chutes chez les seniors doit faire l'objet de toutes les attentions.
- « Vieillir en bonne santé » est un enjeu capital.
- On constate que les aînés n'aiment pas habiter au rez-de-chaussée.
 - > Des arcades (artisans, etc.) peuvent occuper le rez-de-chaussée d'un IEPA.

Questions de Guy Lavorel

- Choix de l'emplacement d'un IEPA
Quelle situation s'avère la plus favorable ? Immeuble au centre ou excentré ?
 - > C'est une question de politique communale.
- La commune compte actuellement 2'340 habitants, elle passera peut-être à 4'000 habitants. Quel seuil d'appartements prévoir ? Le seuil pour un IEPA est de 50 appartements. Dans ce contexte, 22 logements environ sont à prévoir.
- Des jeunes quittent la commune parce qu'ils ne trouvent pas à se loger. Ils auraient besoin de studios à bon marché. Peut-on envisager qu'ils louent, pour un temps, dans un IEPA favorisant ainsi la mixité sociale ?
 - > Non, ce n'est pas possible.

6. Divers

La prochaine séance du Conseil des Anciens est fixée au lundi 27 mars 2017.

Cette séance sera consacrée à «Agenda 21 », pour autant que la responsable en charge de ce dossier soit disponible à cette date.

En l'absence de divers, le Président lève la séance à 12h00.

Au nom de nous toutes et tous, il remercie chaleureusement Madame Moine pour les informations claires et complètes qu'elle a apportées sur les IEPA.

Georgette PUGIN
Procès-verbaliste

** Le dossier IEPA complet a été envoyé le **21 février** à tous les membres du Conseil des Anciens et aux 3 membres de l'autorité communale par voie électronique.*